



**COMMUNIQUÉ DU
43^E SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA SADC
17 AOÛT 2023**

1. La 43^{ème} réunion ordinaire du Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) s'est tenue le 17 août 2023 à Luanda en République d'Angola.
2. Les Chefs d'État et de Gouvernement suivants ou leurs représentants ont participé au Sommet :

Angola : Son Excellence le Président João Manuel Gonçalves Lourenço

Botswana : Son Excellence le Président Dr. Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi

République Démocratique du Congo :
Son Excellence le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo

Royaume d'Eswatini Sa Majesté le Roi Mswati III

Royaume du Lesotho : le Premier ministre Samuel Ntsokoane Matekane

Malawi : Son Excellence le Président Dr Lazarus McCarthy Chakwera

Mozambique : Son Excellence le Président Filipe Jacinto Nyusi

Namibie : Son Excellence le Président Dr. Hage Gottfried Geingob

Afrique du Sud : Son Excellence le Président Matamela Cyril Ramaphosa

Zambie :	Son Excellence le Président Hakainde Hichilema,
Zimbabwe :	Son Excellence le Président Dr Emmerson Dambudzo Mnangagwa
Seychelles :	Son Excellence le Vice-président M. Ahmed Afif
République-Unie de Tanzanie :	S.E. le vice-président, Dr. Phillip Isdor Mpango
Maurice :	S. E M. Soomilduth Bholah, ministre de Développement industriel, petites et moyennes entreprises (PME) et coopératives
Comores	M. Hamada Madi, Conseiller diplomatique du Président et ancien Premier ministre

3. Ont également participé au Sommet, le Secrétaire exécutif de la SADC et le Secrétaire exécutif par intérim de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA).
4. Le Sommet a élu Son Excellence João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, à la présidence de la SADC, et Son Excellence Dr. Emmerson Dambudzo Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe, comme Président entrant de la SADC.
5. Le Sommet a élu Son Excellence Hakainde Hichilema, Président de la République de Zambie, à la présidence de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité ; et Son Excellence Dr. Samia Suluhu Hassan, Présidente de la République Unie de Tanzanie comme Vice-présidente de la même structure.
6. Le Président sortant de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité, S.E. Hage Geingob, Président de la République de Namibie a présenté un rapport au Sommet qui l'a félicité pour son leadership exceptionnel et ses efforts inlassables en faveur de la préservation de la paix et de la sécurité dans la Région au cours de son mandat.
7. Le Sommet a été informé de la situation politique et sécuritaire régnant au Royaume du Lesotho ; il s'est félicité des progrès accomplis et de l'engagement pris par le Gouvernement du Lesotho de parachever le processus de réformes. Le Sommet a félicité le Groupe des sages, dirigé par l'ancien Président de la République-Unie de Tanzanie, S.E Dr Jakaya Mrisho Kikwete pour avoir facilité ce processus.
8. Le Sommet a approuvé la prolongation du mandat de la Mission de la SADC au Mozambique (SAMIM) pour une période de douze mois, et a félicité les États membres, les dirigeants et le personnel de la mission SAMIM pour leur

dévouement et leur contribution à la mission qui vise à instaurer la paix et la sécurité dans la province de Cabo Delgado, dans le nord du Mozambique et le début du retrait progressif de la SAMIM.

9. Le Sommet a reçu un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du mécanisme destiné à honorer les fondateurs de la SADC et a remis une médaille à l'ancien Président du Botswana et fils de Sir Seretse Khama, S.E le Lieutenant Général Dr. Seretse Khama Ian Khama, représentant de la famille de Sir Seretse Khama, premier président de la République du Botswana et l'un des fondateurs de la SADC, dans le but de reconnaître l'héritage qu'il a légué à la SADC et la contribution qu'il a apportée à cette institution.
10. Le Sommet a reçu le rapport le plus récent sur la situation sécuritaire à l'Est de la République démocratique du Congo et a approuvé le déploiement d'une Mission SADC en République démocratique du Congo (SAMIDRC) dans le but de restaurer la paix et la sécurité dans l'est de cet État membre.
11. Le Sommet a renouvelé son appel en vue de renforcer la coordination et l'harmonisation des initiatives de paix dans l'est de la République démocratique du Congo, menées par divers acteurs, notamment la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), la SADC, les Nations unies et la Commission de l'Union africaine (CUA). En outre, il a salué le Président João Manuel Gonçalves Lourenço pour avoir mené des processus de paix et de réconciliation sur le continent en sa qualité de défenseur « *champion* » de l'Union africaine.
12. Le Sommet a pris note de la préparation des États membres qui organiseront des élections au cours de l'année, à savoir la République du Zimbabwe en août, le Royaume d'Eswatini en septembre, la République de Madagascar en novembre et décembre, la République démocratique du Congo en décembre et la République d'Afrique du Sud en 2024 et la République du Botswana en 2024 et a présenté aux États membres ses vœux pour que ces élections se déroulent dans la sérénité.
13. Le Sommet a reçu des rapports d'étape sur l'état de la mise en œuvre du Plan indicatif stratégique de développement régional 2020-2030 de la SADC, portant en particulier sur la situation socio-économique, la performance économique, le développement des infrastructures, l'industrialisation, la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le genre et le développement, l'état de la santé, et la gestion des risques de catastrophe dans la Région.
14. Le Sommet a noté les progrès réalisés dans la mise en œuvre du thème du 42^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la SADC, à savoir « ***Promouvoir l'industrialisation au moyen de l'agro-transformation, la valorisation des minéraux et du développement des chaînes de valeur*** »

régionales en vue d'atteindre une croissance économique inclusive et durable » et a félicité le Président sortant de la SADC, S. E le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour son leadership exemplaire dans la mise en œuvre des domaines clés du thème pendant son mandat.

15. Le Sommet a approuvé le thème du 43^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la SADC, intitulé « ***Capital humain et financier : vecteur principal de l'industrialisation durable dans la Région de la SADC*** ». Ce thème vise à aborder deux des facteurs les plus importants permettant de soutenir l'industrialisation régionale dans le contexte du changement climatique et de la quatrième révolution industrielle.
16. Le Sommet a approuvé le Plan directeur régional pour le gaz, 2023-2038, qui constitue un plan d'investissement dans les infrastructures gazières visant à faciliter l'exploitation coordonnée des ressources en gaz naturel dans la Région, et a décidé que les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ce plan fassent l'objet d'un rapport biennuel.
17. Le Sommet a pris note des progrès réalisés en matière d'opérationnalisation du Centre des opérations humanitaires d'urgence de la SADC (SHOC) et a exhorté les États membres à accélérer les processus nationaux permettant de signer le Protocole d'accord y afférant, de manière à faciliter son entrée en vigueur et le fonctionnement de ce Centre au plus tard en octobre 2023.
18. Le Sommet a approuvé et signé la Déclaration de la SADC sur l'accélération de la lutte contre le VIH et le sida considérés comme une menace pesant sur la santé publique dans la Région de la SADC à l'horizon 2030, déclaration aux termes de laquelle les Chefs d'État et de Gouvernement se sont engagés à assurer un leadership fort et à travailler en partenariat avec les communautés locales et la communauté internationale afin que la lutte contre le VIH et le sida demeure une priorité absolue dans la Région.
19. Le Sommet a approuvé et signé le protocole de la SADC sur l'emploi et le travail qui, entre autres, fournit un cadre stratégique de coopération régionale dans les domaines de l'emploi et du travail dans le but de garantir à tous un travail décent.
20. Le Sommet a approuvé et soutenu les candidatures des États membres qui aspirent à occuper des postes dans les organisations continentales et internationales.
21. Le Sommet a approuvé la nomination de Dr. Judith Kateera, citoyenne de la République du Zimbabwe, au poste de Secrétaire exécutif adjoint de la SADC chargé des questions institutionnelles.
22. Le Sommet a félicité le Secrétaire exécutif adjoint sortant chargé des questions institutionnelles du Secrétariat de la SADC, l'Ambassadeur Joseph Nourrice, ressortissant de la République des Seychelles, dont le mandat s'achève en octobre 2023, pour avoir servi le Secrétariat de la SADC et la Région de manière diligente, professionnelle tout en faisant preuve d'un indéfectible esprit de dévouement.

23. Le Sommet a remercié le Gouvernement et le peuple de la République d'Angola d'avoir accueilli avec succès le 43^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la SADC.
24. Le Président de la SADC, Son Excellence João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, a exprimé sa gratitude à tous les Chefs d'État et de Gouvernement pour avoir participé au 43^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la SADC et pour lui avoir confié le mandat de mener à bien le programme et les objectifs de la SADC pour la Région.

Rédigé le 17 août 2023

Luanda, République d'Angola